



*Merria di Sarrola-Carcopinu*  
*Mairie de Sarrola-Carcopino*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002711-20231110-20231151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 06/12/2023

Affichage 06/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 novembre 2023	N°51-2023
<b><u>RAPPORTEUR</u> : Monsieur Alexandre SARROLA-Maire</b>	
<b><u>Objet</u> : Création d'un verger d'arbres fruitiers anciens au sein du projet de Parcours de Santé – subvention du GAL Pays d'Ajaccio</b>	

L'an deux mille vingt-trois, le 10 novembre, le Conseil Municipal de Sarrola Carcopino, légalement convoqué le 6 novembre 2023 conformément à l'article L 2121 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alexandre SARROLA.

**Etaient présents** : SARROLA Alexandre, SARROLA Olivier, BASTIANAGGI Jeanne, SOTTY Marie Laurence, LECCIA Jean Paul, CERATI Noëlle, ARRIGHI Paule, CARCOPINO TUSOLI Laurent, FAGGIANELLI Marie Françoise, RUGGERI Dominique, LAFFITTE Maryse, BONAVITA Dominique, SANTONI Dominique, FILIPPINI Sophie, BATTISTELLI Jean Joseph, PIERI Marie Charles, PIERI Gérard.

**Etaient représentés** : BALDINI Hyacinthe (représenté par Noëlle CERATI), OTTAVI Antoine (représenté par Alexandre SARROLA)

**Etaient absents** : FIGARI Gérard, NOCERA Anne, CELI François, CATELLAGGI Jean François.

**Secrétaire de séance** : FILIPPINI Sophie

Nombre de membres composant l'assemblée : 23

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de membres absents : 4

Quorum : 12

**Le Maire rappelle à l'Assemblée** le projet de création d'un verger d'arbres fruitiers anciens dans le cadre du projet de Parcours de Santé prévu à Effrico.

La création du verger peut être financée par le Groupement d'Action Local Pays d'Ajaccio dans le cadre du programme LEADER, à hauteur de 80% du montant total hors taxe qui s'élève à 132 450 € conformément aux dernières études réalisées par le groupement de maîtrise d'œuvre.

Le montant de cette opération se détaille comme suit :

Nature	Montant HT	Nature	Montant HT
Fourniture et plantations arbres fruitiers	68 850 €	Oyas (130 u)	9 100 €
Plantation arbustives	12 500 €	Pluvial	1 500 €
Semis prairie (1500 m2)	7 500 €	Arrosage automatique	6 500 €
Mobilier identification arbres	7 000 €	Maitrise d'œuvre	14 500 €
Hôtel à insectes	2 000 €	Assistance à maitrise d'ouvrage	3 000 €

Le Maire propose donc de solliciter, dans le cadre du programme LEADER, une subvention d'un montant 105 960 € auprès du Groupement d'Action Local Pays d'Ajaccio, selon le plan de financement suivant :

Nature	Montants	Base subventionnable Cout opération HT	Taux	Recettes
Création verger	132 450 €			
Subvention GAL (Leader)		132 450 €	80%	105 960 €
Part de la commune		132 450 €	20%	26 490 €
		Total	100%	132 450 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

-Autorise le Maire à solliciter le concours financier du Groupement d'Action Local Pays d'Ajaccio, dans le cadre du programme LEADER, conformément au nouveau plan de financement qui lui a été soumis

POUR	17	Dont procuration(s)	2
CONTRE	0	Dont procuration(s)	0
ABSTENTION	0	Dont procuration(s)	0

FAIT ET DELIBERE A SARROLA CARCOPINO, les jours, mois et an que dessus.



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Alexandre SARROLA